

## SELECTIONS D'ENTREE EN FORMATION RENTREE 2021

Avec le concours du Fonds Social Européen, du Ministère des solidarités et de la santé, et de la Région Réunion, l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion organise en vue des rentrées de septembre 2021 les sélections pour les formations suivantes :  
« Sous réserve de financement par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant ou demandeur d'emploi »

**ASSISTANT DE  
SERVICE SOCIAL**  
(32\* places)

**EDUCATEUR DE  
JEUNES ENFANTS**  
(32\* places)

**EDUCATEUR  
SPECIALISE**  
(45\*places)

### DIPLÔMES D'ETAT DE NIVEAU 6 (ex-niveau II) - GRADE LICENCE



#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- 1- Être titulaire du baccalauréat ;
- 2- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- 3- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

#### MODALITES D'INSCRIPTION

##### Vous êtes :

- lycéens et futurs bacheliers,
- ou étudiants non titulaires d'un diplôme dans l'enseignement supérieur ou d'un diplôme post-bac,

Vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme PARCOURSUP

**INSCRIPTIONS PARCOURSUP**  
**du 20 JANVIER 2021 au 11 MARS 2021 inclus**



##### Vous êtes :

- étudiants titulaires d'un diplôme dans l'enseignement supérieur ou d'un diplôme post-bac,
- ou demandeurs d'emploi à la date d'entrée en formation,
- ou salariés dont la formation est financée par les employeurs et leurs fonds de formation (Plan de développement de compétences, OPCO, CPF...),

Vous devez vous inscrire directement sur le site internet de l'IRTS de La Réunion.

Ces formations  
sont accessibles par la voie  
de l'Apprentissage.

**INSCRIPTIONS EN LIGNE [www.irtsreunion.fr](http://www.irtsreunion.fr)**  
**du 20 JANVIER 2021 au 9 MARS 2021 inclus**



**REUNIONS D'INFORMATION**  
**Mercredi 24 février 2021 à 14h / Mercredi 3 mars 2021 à 14h / Lundi 8 mars 2021 à 9h**  
(Présentiel ou distanciel - renseignements sur notre site internet vers mi-février 2021)

(\*) Les effectifs mentionnés sont des effectifs prévisionnels et seront arrêtés au cours du premier semestre 2021. Des places sont financées pour des personnes porteuses de handicap, des cursus partiels ainsi que des post jury VAE. Dans tous les cas, la qualité de demandeur d'emploi ou d'étudiant est requise.